

N° 531 juin 2014

N° CPPAP 0215507170

Fédération FO de la métallurgie

le journal

L'efficacité réformatrice

FO
Métallux

www.fo-metallux.org



Notre organisation est sur tous les fronts pour empêcher le dépeçage de ce fleuron industriel français, avec son cortège de conséquences sur l'emploi et l'industrie française.

Alstom FO refuse le démantèlement

Federal Mogul - p. 8
L'entreprise se bat pour sa survie

Florange - p. 11
Les métallos accueillent Jean-Claude Mailly

Fos-sur-Mer - p. 14
A la veille d'une nouvelle ère

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.

Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,53 euros

SMIC brut mensuel : 1445,38 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

Coût de la vie :

+0 % en avril (+0 % hors tabac);

+0,7 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,6 % hors tabac).

Chômeurs : 3 625 500

(catégorie A, publiés le 28 mai 2014)

Indice de référence des loyers :

125 (1^{er} trimestre 2014).

Taux d'intérêt (19 mai) :

0,18 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Alstom :

FO refuse le démantèlement 4-5

6 Actualité sociale

Le mauvais plan de Schneider 6

Altia, une vente plus que suspecte 7

Federal Mogul se bat pour sa survie 8

Bull : la course à la rentabilité 9

7 Actualité syndicale

Florange accueille Jean-Claude Mailly 11

Fos-sur-Mer à la veille d'une nouvelle ère 14

Les métallos FO au service
des salariés d'Alcoa et de l'industrie 15

L'USM de l'Oise continue de grandir 16

La Région Parisienne se penche sur les CHSCT 16

Endel GDF/Suez Nord toujours dans l'action 17

Développement syndical chez SKF 17

18 Infos

Les résultats de FO lors des élections professionnelles 18

21 Vos droits

Récapitulatif «vos droits» 2013-2014 20

La mobilité volontaire sécurisée 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Industrie : trois décisions scandaleuses

On connaît le dicton : « En avril, ne te découvre pas d'un fil ; en mai, fais ce qu'il te plaît. » Mais pour cette année, il n'est pas d'actualité. Nous avons un sale temps, qui s'est également abattu sur l'industrie, notamment la métallurgie, et au vu des résultats des élections européennes qui viennent de se dérouler, le moins que l'on puisse dire est que le temps est maussade pour la France avec cette tempête électorale qui bouleverse totalement le paysage politique français. Il faut dire qu'à force de ne pas comprendre les citoyens, les partis politiques traditionnels ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes car ce n'est pas faute de les avoir interpellés avec nos revendications qui prenaient en compte les demandes des salariés. Avec eux, c'est un dialogue de sourds et pour la démocratie, il est plus que temps de réagir.

En tant qu'organisation syndicale, nous avons un rôle important à remplir, celui de défendre les intérêts des salariés qui connaissent parfois, à juste titre, le désarroi face aux pouvoirs politiques sourds à leurs attentes et parfois à certains patrons qui ont des comportements méprisables tant vis-à-vis de leurs salariés que des instances représentatives du personnel. Il suffit de lire les articles de notre journal pour se rendre compte de ces attitudes que nous condamnons et combattons.

En avril et mai, nous avons appris plusieurs décisions industrielles intolérables. La première est celle du groupe Federal Mogul, un équipementier automobile, qui veut fermer le site de Chasseneuil-du-Poitou. Ce site emploie 241 salariés et la raison invoquée par la direction, c'est le prétendu manque de compétitivité, avec comme décision absurde une délocalisation. La deuxième, c'est la situation du groupe Altia. Il s'agit, là aussi, d'un équipementier automobile qui, un vendredi, a réuni ses instances représentatives du personnel pour les informer d'un projet de vente et qui le lendemain même s'est traduit par le rachat par un soi-disant fonds américain, dont les principaux racketteurs sont inconnus et ne sont pas directement issus de ce fonds américain. En clair, une vente suspecte réalisée par le groupe Altia qui a un comportement de voyou.

Le troisième exemple, c'est la situation incompréhensible d'un fleuron industriel français, Alstom, qui décide de démanteler le groupe en séparant les activités de l'énergie et des transports. Dans ce cas, c'est une fuite dans les médias qui nous a révélé les intentions de son PDG, avec là aussi un manque de transparence et de respect vis-à-vis des instances représentatives du personnel. Ce groupe avait déjà connu en 2003 des moments difficiles mais avait été sauvé en 2004. Dix ans après, rebelle, Alstom a de nouveau des dettes et prend le risque de démanteler le groupe en mettant en difficulté certaines activités stratégiques pour les secteurs du nucléaire, de l'énergie et des transports. Ce qui est déplorable, c'est de voir un PDG vouloir vendre le savoir-faire français et brader une industrie capitale pour notre pays tout comme pour ses salariés.

Face à cette situation, le gouvernement a sorti un décret « anti-OPA » qui part d'une bonne intention. Pour autant, et si l'on en juge par ce qui s'est passé dans Airbus Group (ex-EADS), lorsque l'État est actionnaire il laisse faire son PDG qui diminue l'actionnariat de l'État, avec pour ce dernier le risque de ne plus pouvoir peser sur cet autre fleuron industriel. Toutes ces situations sont différentes, mais sur le fond les groupes souhaitent faire ce qu'ils veulent. Il ne faut donc pas s'étonner que certaines décisions ne soient pas uniquement guidées par les intérêts industriels, mais par ceux de la finance, au détriment de notre industrie et de nos emplois.

Dans les trois situations industrielles citées, nous avons demandé et obtenu des rendez-vous auprès du ministère de l'Économie et du Redressement productif pour accompagner nos représentants et défendre nos positions et les intérêts des salariés. L'industrie est en mouvement et les salariés peuvent compter sur FO Métaux pour continuer à peser afin de garder une industrie forte dans notre pays.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Alstom : FO refuse

Depuis la révélation de l'accord imminent entre General Electric et Alstom pour la vente de la branche énergie du groupe français, le 24 avril, notre organisation est sur tous les fronts pour éviter que ce fleuron industriel français ne soit dépecé, avec son cortège de conséquences sur l'emploi et l'industrie française.

Avec ses 18 000 salariés en France, Alstom est une entreprise industrielle de premier rang qui fabrique des turbines, des alternateurs pour centrales électriques, elle est impliquée dans la construction des turbines pour EDF et de motrices pour la SNCF, sans oublier une activité importante dans le domaine du nucléaire. Alstom fabrique également le TGV qui fait aujourd'hui la fierté de la France. L'entreprise est stratégique mais de petite taille et de faible capitalisation. Endettée, Alstom a un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 milliards d'euros. Siemens est à 83 milliards et l'Américain General Electric a un chiffre d'affaires de l'ordre de 107 milliards d'euros. Pourtant, Alstom ne va pas si mal : 50 milliards de commandes, trois ans de plan de charge, une marge bénéficiaire, une rentabilité de 4 %... Pour justifier son projet de vente de sa branche énergie (70 % du périmètre du groupe) à l'américain GE, la direction avance plusieurs raisons : un marché de l'énergie européen durablement sous pression ; la montée en puissance de la concurrence asiatique, qui s'appuie sur un fort marché domestique et est dotée de moyens puissants ; enfin, des

activités, serait vendue avec la branche Énergie, s'offusque le secrétaire fédéral Eric Keller, qui a représenté notre organisation au ministère de



Dans ce combat très médiatisé, FO tient son rang.

l'Économie le 29 avril. Dans ces conditions, quelle viabilité pour la branche Transports seule ? »

L'emploi en danger

clients de plus en plus demandeurs d'un accompagnement financier. Le démantèlement serait, à en croire le PDG du groupe, le seul moyen de relever ces défis. Pour FO Métaux, ce projet est davan-

Pour les salariés du groupe et pour les savoir-faire industriels et technologiques qu'ils possèdent, le danger est réel. Le recentrage des activités de GE ces dernières années ne s'est pas fait sans heurts. Entre 2008 et 2011, General Electric a fermé 31 usines aux États-Unis, laissant 19 000 personnes sur le carreau. L'échec de l'acquisition de la filiale T&D d'Areva par GE en 2009, au profit d'Alstom, a changé les relations entre les deux groupes. Et l'offre faite par l'américain de racheter les participations détenues par deux filiales d'Alstom en Inde pour un montant de 280 millions d'euros, afin de se conformer à la législation locale après son offre de 12,35 milliards d'euros sur les activités d'énergie du groupe français montre bien l'ambition de GE : si elle réussit, cette opération lui permettrait de prendre indirectement 75% d'Alstom T&D et 68,6% d'Alstom India. A croire que l'avenir d'Alstom n'intéresse absolument pas GE, mais que ce qui intéresse GE, c'est ce qu'Alstom peut lui apporter... L'entrée de l'allemand Siemens dans la négociation et sa proposition de reprendre la branche énergie



Les métallos d'Alstom étaient venus manifester leur mécontentement face au projet de la direction.

tage porteur de risques que de bénéfices pour le groupe et ses salariés : « Les fonctions supports, regroupés dans un centre partagé pour les deux ac-

le démantèlement

d'Alstom ne change pas la donne. D'ailleurs, la solution Siemens a elle aussi de quoi inquiéter. Voilà près de 10 ans que le groupe allemand veut mettre la main sur Alstom. Or, Siemens est le concurrent frontal d'Alstom et sa stratégie condamne le nucléaire. Pour de nombreux observateurs du dossier, offrir Alstom à Siemens serait un bain de sang industriel et social. L'option a néanmoins la faveur des pouvoirs publics, mais pas celle de notre organisation : « Il n'est pas question pour FO de se prononcer pour l'un ou l'autre groupe, explique Eric Keller. Nous refusons le démantèlement d'Alstom et demandons l'entrée de l'Etat au capital. Tout autre sujet de discussion est prématuré et hors de propos. » D'ailleurs, le 30 avril, le conseil d'administration d'Alstom s'est officiellement prononcé pour un examen prioritaire de l'offre de reprise de General Electric.

N'y a-t-il pas d'autres choix, d'autres stratégies industrielles à développer pour préserver nos fleurons de l'industrie ? Pour FO Métaux et tous les syndicats FO Alstom, l'Etat doit venir au secours de l'entreprise, trouver une troisième solution et se porter garant de l'avenir des 18 000 salariés de la société. Alstom ne doit être démantelé et le gouvernement doit tout mettre en oeuvre pour prendre le contrôle de l'entreprise. « Alstom a besoin d'un actionariat solide et qui investit, ce qui n'a pas été le cas ces dernières années, analyse Eric Keller. La Banque publique d'investissement doit entrer en action et prouver qu'elle est bien présente pour soutenir l'industrie. » Les métallos ont manifesté leur mécontentement et leur refus de cette



Eric Keller, Gisèle Boruch, Hervé Fillhardt et Philippe Pilot ont rencontré le ministre de l'économie pour défendre les positions de FO.

vente, notamment à Belfort, et le 21 mai devant Bercy, où le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est venu leur apporter son soutien, tandis que des débrayages se déroulaient sur plusieurs sites et qu'une délégation syndicale conduite par le secrétaire fédéral Eric Keller était reçue pendant près de deux heures par le ministre. Notre organisation a dénoncé l'aveuglement d'une direction dépassée par la situation, les erreurs stratégiques du groupe et le fait que la crise était largement prévisible. FO s'est également indigné que les instances représentatives du personnel aient été tenues à l'écart et a pointé leurs difficultés à accéder au dossier. « Nous avons rappelé qu'il était hors de question de se prononcer sur une offre ou l'autre, résume Eric Keller, et nous avons mis en avant nos revendications -gel de tous les projets de réorganisation, non démantèlement du groupe, maintien de toutes les activités et des emplois, accès au dossier, intervention de la banque publique d'investissement- pour une solution industrielle pérenne. » Les services du ministère étudient actuellement une troisième voie, celle de la reprise en main du fleuron industriel français qu'est Alstom par des capitaux français, sous la tutelle de l'Etat. D'autres rencontres avec le ministre devraient avoir lieu. Le dossier n'en est donc qu'au début, et dans ce combat pour l'emploi et pour l'industrie, les salariés savent que FO Métaux sera toujours à leurs côtés.



FO a su faire entendre sa voix lors de la manifestation.

Le mauvais plan de Schneider

Peut-on accepter qu'un groupe performant, dont les résultats sont en hausse de 6% et dont le carnet de commandes est confortable se lance dans un vaste plan de restructuration de ses sites en France ? Hors de question pour notre organisation, qui s'inquiète fortement de voir le groupe Schneider adopter cette logique. Explications.

Le 25 avril, lors d'un Comité Central Extraordinaire provoqué à la demande des organisations syndicales dans le cadre d'une procédure « droit d'alerte », la direction générale de Schneider Electric, numéro un mondial des équipements électriques basse et moyenne tension, a avoué travailler sur un vaste plan de restructuration de ses sites en France. Ces annonces dépassant le périmètre du Comité Central d'Entreprise de la Maison-Mère et impactant également les filiales du Groupe en France se feront mi-juin 2014. Pour FO, majoritaire au sein de Schneider Electric, cette restructuration n'a aucun sens : le groupe a en effet annoncé un bénéfice de 14,3 % pour 2013 et affiche au 1^{er} trimestre 2014 une hausse de 6 %. Pour justifier l'opération, la direction met en avant le besoin de « protéger » la compétitivité de ses productions en France et de réduire l'impact de la parité « euro/dollar » très pénalisante en Europe. Comme si cela ne suffisait pas, elle annonce également, à l'heure du « Made in France », que des gammes de produits « Low Cost » fabriquées en Asie seront vendues également en Europe - donc en France- ce qui impactera « direc-

productions », prévient le coordinateur FO pour le groupe Schneider Emmanuel Dacruz.

Inquiétudes

Pour les salariés, l'inquiétude est d'autant plus grande que le groupe a également annoncé qu'il opérera une rupture dans le traitement social par l'application des nouvelles dispositions de la loi de sécurisation, en mettant en place des dispositifs des plans de départs volontaires sur les sites qui seront impactés sans pour autant nous préciser l'ampleur des réductions d'emplois prévue dans ce vaste plan de restructuration. Lillian Aube, délégué syndical central FO chez Schneider, craint que le regroupement de certains de la trentaine de sites que compte l'activité en France n'entraîne la fermeture de certaines implantations et la perte de 200 emplois. « On nous a dit que les fonctions tertiaires et commerciales ne seraient pas concernées, mais ce sera peut-être l'étape suivante », a-t-il ajouté, rappelant que l'activité moyenne tension du groupe a pour sa part déjà fait l'objet d'une restructuration après le rachat par Schneider de la branche distribution d'Areva en 2010. Fo revendique donc des garanties qu'aucun licenciement « sec » ne sera effectué et que le traitement social guidera la transformation des sites souhaitée pour améliorer leur compétitivité. Dernier point noir : les négociations engagées par la direction afin de transformer l'entreprise aujourd'hui constituée en Société Anonyme au niveau de sa holding en Société Européenne, et avec elles le risque de voir le siège de Rueil-Malmaison « délocalisé » dans un autre pays. A l'appel de FO, les salariés sont donc venus manifester leur mécontentement le 6 mai à La Défense, où se tenait l'assemblée générale annuelle du groupe, qui devait valider ce processus. Avec le soutien de la Fédération FO de la métallurgie, les syndicats FO de Schneider Electric s'opposeront à toute destruction des emplois industriels et de R&D sur l'autel du « toujours plus » et au risque de délocalisation hors France du siège. « L'industrie française doit être défendue dans l'intérêt national et la société Schneider Electric, qui fait partie de l'histoire de la construction industrielle, doit perdurer en France », conclut Eric Keller.



Les métallos de Schneider sont venus à La Défense le 6 mai pour manifester leur inquiétude.

Electric inonde le marché avec des productions « Made in Ailleurs » et « orchestre » une nouvelle crise en France pour ses sites afin de régionaliser ses

Altia, une vente plus que suspecte

L'aventure Altia avait a priori tout pour être un exemple de consolidation dans la sous-traitance automobile française et dans la création d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI). Avec le soutien de Bpifrance et du FMEA, le fonds de modernisation des équipementiers automobiles, Altia a construit au cours des cinq dernières années un groupe de plus de 400 millions d'euros de chiffre d'affaires et de 3 000 salariés au fil de ses acquisitions. Mais la faiblesse d'un modèle économique pariant sur la reprise d'usines avec le soutien des constructeurs automobiles est clairement apparue en avril, lorsque le groupe a voulu céder son activité emboutissage, en grande difficulté ; un pôle de cinq usines représentant près de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires et 720 salariés, fournisseur de PSA mais aussi de Renault. Pour certains, cela n'a pas été une surprise : « Altia s'est construit sur des rachats d'entreprises au tribunal de commerce. Les difficultés sont apparues au moment de la reprise de Stequal, en 2011. Pour la première fois, le groupe a repris une entreprise avec ses dettes. Avec la crise économique, le tout s'est effondré », estime Bruno Grimaux, secrétaire FO du comité d'entreprise d'Altia Bessines.

Epreuve de force

Après avoir cherché un repreneur pendant un an, Altia prévient finalement le Comité d'Entre-

prise le 11 avril de sa décision de céder l'activité le lendemain même (!) au fonds Transatlantic Industries, lequel affirme que la société américaine AIAC est derrière cette reprise, ce que ses dirigeants démentent rapidement : il s'avère en fait que Transatlantic Industries n'a pas les capacités pour poursuivre l'activité de ces usines. « La procédure et la façon de faire sont inadmissibles, tempête la secrétaire Nathalie Capart. Un groupe ne peut pas jouer ainsi avec ses salariés ! » Face à ce constat, FO Métaux sollicité d'urgence et obtenu un rendez-vous auprès de Bercy, en sachant que l'Etat, par le biais de la banque publique d'investissement (BPI) détient 20% du capital d'Altia.

Dans le même temps, le site de Bessines (Haute-Vienne) se met en grève à l'appel du syndicat FO qui demande une clarification face à cette vente douteuse afin de défendre le groupe et ses salariés. Deux semaines après le début de ce micmac, trois des usines du périmètre sont mises en redressement judiciaire, le 28 avril. Quelques jours plus tôt, PSA avait assigné les repreneurs devant le tribunal de commerce de Paris en vue d'une procédure collective... Pendant ce temps, à Bessines, les métallos sont allés à l'épreuve de force et ont obtenu de leur côté l'engagement que Transatlantic Industries déposerait le bilan, la démission de leur PDG et l'assurance que l'Etat mettrait tout en œuvre pour obtenir le paiement des salaires dans les meilleurs délais. Et maintenant ? Pour notre organisation, la priorité est à la recherche d'un nouveau repreneur, pour tout ou partie des sites emboutissage. « Il va falloir que ça tourne et bosser », prévient, Bruno Grimaux. La région s'est d'ores et déjà déclarée prête à accompagner un projet de reprise. Pour FO Métaux, la vigilance restera de mise tant que les salariés et les sites ne seront pas tirés d'affaire.



Bruno Grimaux
et les métallos FO.

Que se passe-t-il chez l'équipementier automobile Altia ? Tout au long du mois d'avril, les salariés du groupe ont vécu un véritable vaudeville financier ayant pour centre de gravité la vente de son activité emboutissage, qui regroupe cinq usines. Notre organisation et les militants FO d'Altia ont bataillé dur pour préserver les intérêts des salariés et de l'industrie, et le combat n'est pas terminé...



Pour FO, hors de question de baisser les bras.

Federal Mogul se bat pour sa survie

Une nouvelle fois, la course à la compétitivité à bon dos et sert de prétexte à une délocalisation. Une nouvelle fois, ce sont les salariés qui risquent d'en payer le prix. La fermeture annoncée de Federal Mogul, à Chasseneuil-du-Poitou, pour fin 2014 pourrait laisser 241 salariés sur le carreau. FO n'entend pas laisser faire sans réagir.

La dernière usine de production de pistons de moteur diesel, celle de Federal Mogul, dans la Vienne, devrait fermer ses portes à la fin de l'année. Un véritable drame pour le bassin de Chasseneuil-du-Poitou, et plus largement pour le département, où les équipementiers automobiles incarnent le poumon économique du territoire, employant directement 3 500 salariés et près du triple en emplois indirects. La justification avancée par la direction pour fermer le site, lors de l'annonce en février ? Des difficultés financières et la baisse de prix soi-disant imposée par les donneurs d'ordre, PSA et Renault, ce qui implique d'envoyer la fabrication dans les pays à bas coût. Et de délocaliser l'usine en Allemagne et en Pologne. Lundi 28 avril, une délégation FO conduite par le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, l'élu CE, DP et CCE Thierry Lasnes et le représentant syndical Franck Ducourtoux, a été reçue au ministère de l'Économie et du Redressement productif. « Nous avons demandé la tenue d'une table ronde entre les pouvoirs publics, les organisations syndicales, la direction de l'entreprise –et même les donneurs d'ordre, dont FO a pu vérifier qu'ils n'étaient en rien res-

ponsables de la situation – pour connaître leur stratégie », explique Jean-Yves Sabot. « Les arguments de la direction ne tiennent pas, tous les indicateurs sont au vert en termes de productivité et de portefeuille clientèle. Le bilan 2013 est à l'équilibre ! », ajoute Thierry Lasnes. Il y a urgence à éclaircir la situation. En effet, le 7 mai, à l'ordre du

Un site à sauver

jour du Comité Central d'Entreprise figurait un « bilan industriel sur les investissements et l'activité du site. Mais les salariés n'étaient pas dupes et avaient d'ores et déjà prévu un grand rassemblement devant l'entreprise le 15 mai pour exprimer leur colère. Dans ce dossier, l'inquiétude est aussi que cette fermeture ne soit que le début d'une réaction en chaîne. Ainsi, chez Delphi Diesel, fabricant de pompes à injection qui compte 350 salariés - et qui en a déjà perdu 60 - un nouveau plan social menace... Tout le monde garde en mémoire l'intervention de l'Etat dans le dossier Fonderies du Poitou, il y a trois ans, qui avait permis de résoudre la crise traversée par l'entreprise. Toute la question est de savoir si les pouvoirs publics auront la volonté de se saisir du cas Federal Mogul... Dans le cas Federal Mogul, la situation est d'autant plus inacceptable qu'en 2011, FO avait largement contribué à la signature d'un accord qui avait aidé à sauvegarder le site et à y investir. Face à un contexte difficile, les solutions du syndicalisme réformiste avaient prévalu, et grâce aux efforts des salariés le site était revenu à un niveau de performance remarquable. « Aujourd'hui, voilà comment ils sont remerciés de leur engagement, déplore Jean-Yves Sabot. Pour FO, il faut sauver le site, les emplois et les savoir-faire, ce qui ne pourra passer que par une solution industrielle pérenne que nous revendiquons ! » Les représentants du personnel ont d'ailleurs proposé des alternatives permettant au site de tourner à pleine production, notamment via une fabrication à destination de l'Iran, et la fabrication de pistons pour moteurs à essence. Mais pour le moment, la direction reste sourde... Les négociations devraient se poursuivre jusqu'en septembre. « Il y aura fort à faire, explique le délégué syndical central FO de Federal Mogul Régis Mondou, car de nombreuses incohérences dans les informations fournies par la direction. » Si le dossier avance côté pouvoirs publics, où l'accent a été mis sur la recherche d'un repreneur, notre organisation restera vigilante et revendicative aux côtés des salariés.



L'équipe FO de Federal Mogul, avec le soutien de la Fédération, ira jusqu'au bout de son combat.

et de portefeuille clientèle. Le bilan 2013 est à l'équilibre ! », ajoute Thierry Lasnes. Il y a urgence à éclaircir la situation. En effet, le 7 mai, à l'ordre du

Bull

la course à la rentabilité

Lorsque la direction de Bull a dévoilé, le 20 janvier, son plan stratégique « One Bull », l'incrédulité a rapidement cédé à la place à l'indignation et à la combativité chez les métallos du groupe informatique. Car ce plan ne répond en réalité qu'à un seul objectif : augmenter la rentabilité pour permettre de verser de meilleurs dividendes aux actionnaires. En effet, présenté comme un « plan de développement », One Bull s'articule autour de trois axes : la réorganisation des activités en deux pôles : « Data Infrastructure », qui rassemble les activités de conception, de déploiement et de maintenance d'infrastructures, de centres de données, de serveurs et d'appliances hautes performances ainsi que des supercalculateurs ; et « Data Management », qui regroupe les activités d'intégration de systèmes applicatifs et de solutions de sécurité ainsi que les services de gestion de cloud privé. Le deuxième volet consiste à mettre en place un plan d'économies visant à générer 30 millions d'euros d'économies par an d'ici 30 mois, notamment par une réduction substantielle du nombre d'unités opérationnelles. Enfin, le dernier point prévoit « une refonte du pacte qui fédère ses collaborateurs ». L'ensemble doit permettre d'atteindre les 7 % de rentabilité d'ici 2017.

Un plan inacceptable

Pour notre organisation, ce sont surtout les salariés qui vont payer les conséquences de ce plan. Une délégation FO Métaux conduite par le secrétaire fédéral Eric Keller, accompagné du DSC FO de Bull Christian Merot et de Christian Bourgeois, a d'ailleurs été reçue au ministère de l'économie, du redressement productif et du numérique, le 28 avril, afin d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences pour l'emploi de ce plan. « L'arrêt des activités dites dilutives pesant 10 % du chiffre d'affaires et le plan d'économies de 20 millions d'euros sur les embauches vont se traduire par une baisse d'environ 5 % des effectifs alors que ces activités ne sont pas déficitaires mais juste jugées trop peu rentables par la direction, prévient Eric Keller. Nous demandons le maintien de toutes les activités

financière-
ment équi-
librées et
un plan
de relance
sans exte-
rnalisa-
tion ni
licencie-
ment ! »
C r a i -
g n a n t
d'autres
« mau-
v a i s

coups », notre organisation a indiqué aux représentants du ministre qu'elle n'accepterait pas de cessions d'activités, et ce d'autant plus qu'elles concerneraient principalement des salariés parmi les plus âgés.

Au plan social, la méthode est elle aussi des plus critiquables. « La direction a choisi de dénoncer unilatéralement les 58 accords d'entreprise et usages liés au temps de travail en vigueur chez Bull avant même le début des négociations, commente Christian Merot. Quel type de dialogue social peut-on espérer dans ces conditions ? » La direction a annoncé dans le même temps un objectif de réduction du coût du travail de 4 millions d'euros (0,3 % du chiffre d'affaires), soit un impact limité sur la rentabilité qui ne justifie pas ces remises en cause. Dans cette situation intolérable, FO Métaux fait remarquer que Bull est cité deux fois parmi les 34 projets d'investissements d'avenir (Cloud, HPC), que l'Etat verse plus 50 millions d'euros par an à Bull (CICE, CIR, ...) et que le chiffre d'affaires du groupe est réalisé en grande partie avec les administrations et les organismes publics. Pour toutes ces raisons, « nous dénonçons la délocalisation croissante de la R&D en Asie, nous demandons le maintien des emplois existants et nous revendiquons le retour de la banque publique d'investissement (BPI) dans le capital du groupe avec au moins un représentant au conseil d'administration », résume Eric Keller. Pour les métallos, le combat pour l'emploi ira jusqu'au bout...



Les Bull lors de leur dernière coordination.

Que faire quand les temps sont durs, qu'une entreprise affiche une santé économique plutôt bonne et dispose d'un carnet de commandes qui continue de s'étoffer ? Mettre en œuvre un plan stratégique visant à doubler la rentabilité, répond-on chez le spécialiste français de l'informatique Bull. En clair : préférer la logique financière à la croissance. FO Métaux s'insurge contre un plan aux conséquences sociales inacceptables.

Florange accueille Jean-Claude Mailly

Les métallos FO d'ArcelorMittal Florange (Moselle) ont eu le plaisir d'accueillir sur leur site le 13 mai le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, avec lequel ils ont pu longuement échanger avant qu'il ne préside un meeting contre l'austérité qui se tenait non loin, à Augnie.

Pour un responsable syndical FO, garder le contact avec le terrain et avec les militants n'est pas une simple nécessité, c'est tout simplement inscrit dans l'ADN du syndicalisme réformiste. Pour le secrétaire général de notre Confédération, Jean-Claude Mailly, cela se traduit par des visites régulières dans les départements. Le 13 mai, c'est chez les métallos du site ArcelorMittal de Florange qu'il s'est déplacé, accompagné du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD de la Moselle Alexandre Tott. Ils ont été accueillis par le secrétaire du syndicat FO Norbert Cima et son équipe, avec lesquels il a pu visiter le site, notamment la partie galvanisation – son fleuron technologique – et l'activité packaging. « Malgré le combat difficile que nous avons mené pour le maintien des hauts-fourneaux, le site de Florange est toujours debout, toujours actif. Et près de 2 300 salariés y travaillent chaque jour, ainsi que 2 000 sous-traitants, explique Norbert Cima. Jean-Claude Mailly a été intéressé et impressionné par cette visite, et nous a félicités de notre détermination à défendre l'industrie et les salariés. »

Ces derniers ont beaucoup apprécié la venue du secrétaire général de la Confédération FO, qui montre

bien qu'être un responsable national de premier plan n'empêche en rien la proximité et l'humanité qui sont au cœur du syndicalisme de FO. Après la visite, Jean-Claude Mailly a ainsi rencontré de nombreux

duquel les salariés ont pu échanger longuement et largement avec lui. Il a notamment expliqué aux participants les positions de notre organisation sur de nombreux sujets occupant l'actualité nationale, avant de se rendre à Augnie pour y tenir un meeting contre la politique d'austérité.



Jean-Claude Mailly lors de la visite du site

« Jean-Claude Mailly a également félicité l'équipe FO pour le combat qu'elle a mené l'an dernier, ajoute Frédéric Souillot, mais aussi pour l'efficacité de leur travail de syndicalisation. » En effet, lors de la lutte pour éviter la fermeture des hauts-fourneaux, les salariés ont bien vu quelle organisation était réellement à leurs côtés et cherchait de vraies solutions pour Florange. Résultat : chaque semaine, notre organisation enregistre de nouveaux adhérents sur le site. « Cela montre bien que notre constance, notre persévérance et notre positionnement sont connus et reconnus par les salariés, qui sont chaque jour plus nombreux à accorder leur confiance à FO, commente Norbert Cima. C'est grâce à cette confiance que, demain, nous pourrons les défendre encore plus efficacement. » Car le combat ne s'est pas arrêté ! « Nous n'avons pas été suivi sur notre revendication de nationalisation temporaire du site, déplore Frédéric Souillot. En prendre acte ne signifie pas baisser les bras mais passer à l'étape suivante. Il y aura toujours à faire pour que vive la pratique contractuelle, et les métallos FO de Florange seront toujours là pour y veiller. »



Jean-Claude Mailly et Frédéric Souillot en compagnie des métallos FO de Florange

métallos et un débat s'est tenu, au cours

Votre Mutuelle de Proximité



www.mutuelle-msae.fr

04 42 85 85 36

e-mail : contact.marignane@msae.fr

SIEGE SOCIAL : MSAé - Bp 69 - 13726 Marignane cedex - Fax. 04 42 85 86 65



TOUT ALIGNEMENT

**POUR AUGMENTER
SAUF VOTRE POUVOIR
D'ACHAT?**

**REJOIGNEZ FO
LE SYNDICAT DE
LA FICHE DE PAIE**



***Informez-vous et soutenez-nous
dans ce combat quotidien !***



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

Fos-sur-Mer à la veille d'une nouvelle ère

Le 15 mai fut une journée chargée pour l'équipe et les militants FO d'ArcelorMittal à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). A seulement deux semaines de leurs élections professionnelles, ils tenaient l'assemblée générale de leur syndicat et parachevaient un important cycle de formation fédérale.

Les métallos FO d'ArcelorMittal de Fos-sur-Mer se sont retrouvés le 15 mai pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire David Thourey, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, du représentant syndical national FO du groupe ArcelorMittal François Zarbo et du secrétaire de l'USM des Bouches-du-Rhône Gérard Ciannarella. Alors que cette réunion marquait aussi l'entrée dans la dernière ligne droite de la campagne pour les élections professionnelles qui doivent se dérouler du 2 au 6 juin, les participants ont pu revenir sur l'activité de leur syndicat au cours de l'année passée, et plus largement sur les quatre années écoulées depuis les dernières élections. Frédéric Souillot a d'ailleurs salué la détermination et la dévotion sans faille des militants au cours de cette période : « L'équipe FO de Fos-sur-Mer a su tenir la barre quatre années durant, sans heures de délégation syndicale, sans élus, sans les moyens d'actions des autres organisations syndicales, a-t-il rappelé. Et pourtant, elle n'a jamais baissé les bras et elle est sur le point de reconquérir sa représentativité. C'est un magnifique exemple de ce que l'engagement syndical signifie quand on est un militant FO ! » Présence dans les ateliers, diffusions de tracts, multiples actions menées par l'équipe FO pour améliorer les conditions de travail et défendre les droits des salariés, participation aux négociations à tous les niveaux, signature des accords porteurs de progrès social dans l'intérêt des salariés etc. : « Au cours de ces

dernières années, l'équipe FO a été de tous les combats, a su se renouveler et faire place à la nouvelle génération, a mené un important travail de fond quant à sa communication sur tous les supports, et a suivi l'ensemble des étapes du cycle de formation fédérale destiné à développer son syndicat, explique David Thourey. Notre action a été quotidienne et constante, nous n'avons pas attendu les élections pour agir. »

Représentativité

Le formateur fédéral Régis Duhamel était d'ailleurs venu se joindre à la réunion ce 15 mai, pour conclure ce parcours de formation. Et les résultats de cette initiative n'ont pas eu à se faire attendre, puisque le nombre d'adhérents à notre organisation a augmenté de 20 % à Fos-sur-Mer l'an dernier ! « Jour après jour, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour mériter la confiance des salariés, confie David Thourey. Et nous le voyons bien : ils savent aujourd'hui sur qui compter, vers qui se tourner. Une fois notre représentativité reconquise, ils savent également que nous pourrions agir encore plus fortement et plus largement au service des salariés et de l'industrie. »

L'imminence des élections professionnelles a aussi été l'occasion d'un point juridique sur les bureaux de vote par la déléguée fédérale Aude Pinguenet. En effet, chaque voix compte dans une élection professionnelle et il est malheureusement facile de perdre sa représentativité à une ou deux voix près. Les métallos ont donc bénéficié de conseils sur l'ensemble des éléments et aspects du scrutin à surveiller pour éviter qu'une erreur ou une irrégularité ne viennent compromettre l'excellent et patient travail syndical qu'ils ont accompli ces dernières années. Avant de se séparer, ils ont adopté à l'unanimité le rapport d'activité présenté par François Zarbo, qui est également secrétaire adjoint du syndicat, ainsi que le rapport de trésorerie. Ils ont ensuite élu leur bureau et leur conseil syndical, avant de retourner sur le terrain pour la dernière étape de la campagne électorale.



Une assemblée générale importante pour l'équipe FO de Fos-sur-Mer.

Les métallos FO au service des salariés d'Alcoa et de l'industrie

Voilà deux ans que les salariés d'Alcoa ont choisi de donner à FO Métaux une place importante dans le paysage syndical de leur entreprise. Forts de leurs valeurs et du travail quotidien qu'ils effectuent pour les salariés et l'industrie, les métallos FO sollicitent à nouveau leur confiance le 19 juin, et ils ne manquent pas de conviction !

Il existe plusieurs manières de faire du syndicalisme. Pour le secrétaire du syndicat FO d'Alcoa Philippe Poirier et son équipe, le choix du syndicalisme réformiste portée par notre organisation remonte à 2012. Il est l'aboutissement d'un long chemin et d'une réflexion de fond pour ces militants qui ont toujours connu l'engagement syndical dans cette société spécialisée dans la fixation aéronautique et industrie. Jusqu'alors membres d'une autre organisation dans laquelle ils ne se reconnaissent plus, ils décident de donner un nouveau sens à leur démarche et poussent la porte de l'UD FO de la Sarthe.

« Nous avons rapidement compris que pour FO, la liberté, l'indépendance, l'autonomie, le respect des choix et des avis des militants n'étaient pas de vains mots, explique Philippe Poirier. Nous avons enfin trouvé le syndicat qui nous ressemblait. » L'équipe crée rapidement le syndicat FO Alcoa et présente des candidats aux élections professionnelles de 2012. Elle arrive en seconde position au 1^{er} collège et se fait sa place dans l'entreprise. Depuis, Philippe Poirier et les métallos FO n'ont pas ménagé leur peine.



L'équipe FO lors de l'assemblée générale du syndicat FO Alcoa.

Si la situation économique de l'entreprise est satisfaisante, le travail syndical ne manque pas et l'équipe FO l'accomplit efficacement au service des salariés. Présente sur tous les fronts, l'équipe attire régulièrement de nouveaux adhérents et confirme sa montée en puissance, comme le montre son assemblée générale de février et la visite du secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly en mars, qui félicite les métallos pour leur action. « Nous demandons aux salariés d'être plus nombreux encore à nous accorder leur confiance lors des élections du 19 juin, déclare Philippe Poirier. C'est en étant forts que nous pourrions agir au mieux pour défendre leurs intérêts et ceux de l'industrie. »

Voilà deux ans que les salariés d'Alcoa ont choisi de donner à FO Métaux une place importante dans le paysage syndical de leur entreprise. Forts de leurs valeurs et du travail quotidien qu'ils effectuent pour les salariés et l'industrie, les métallos FO sollicitent à nouveau leur confiance le 19 juin, et ils ne manquent pas de conviction !



Une partie de l'équipe FO en compagnie du secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly.

Salariés d'Alcoa bonjour,

Lors d'une récente visite au Mans, j'ai eu l'occasion de discuter avec l'équipe FO de votre entreprise. Ce sont des salarié(e)s motivés qui ont la pêche et qui sont libres et indépendants. Ce qui est un gage d'efficacité pour défendre et représenter vos droits et vos intérêts collectifs et individuels.

Vous pouvez compter sur eux.

Cordialement.

Jean-Claude Mailly, Secrétaire général

L'USM de l'Oise continue de grandir

Les militants FO de l'Oise se sont retrouvés dans les locaux de l'UD 60 à Creil le 14 mai pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Bruno Raye, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD de l'Oise Gérard Leroy.

Comme pour beaucoup de départements, la situation de l'Oise est assez difficile. La crise fait toujours sentir ses effets, et le dernier en date – la fermeture annoncée du site de Caterpillar à Rantigny – mobilise une fois de plus les métallos FO. Face à cette situation tendue, les salariés continuent de se tourner vers notre organisation. En témoigne la création de deux nouvelles implantations syndicales, chez le leader du mobilier de bureau Majencia et chez le fabricant de machines agricoles AGCO. La première va permettre à FO de renforcer sa présence dans le groupe, et la seconde marque l'implantation du syndicalisme réformiste dans l'une des plus grosses entreprises de l'Oise. Saluant ces réussites, Paul Ribeiro a rappelé les objectifs fixés par la Fédération FO de la métallurgie lors de la journée des USM du 5 septembre dernier : « Nous devons faire grandir FO dans les entreprises et dans le département si nous voulons faire entendre plus forts nos valeurs d'indépendance et de liberté. Il est donc impératif de nous développer là où nous sommes présents et de nous implanter là où nous ne le sommes pas. » Il a souligné la nécessité d'établir un plan en vue de ces objectifs, notamment en réalisant une « photographie » très précise du département afin de mieux déterminer où faire porter les efforts, sur tous les

collèges, rappelant que progresser d'1 % dans l'Oise ne revenait qu'à conquérir 120 voix. Un propos bien accueilli par l'équipe dynamique FO GIMA qui prépare activement ses élections, ainsi que par les équipes FO Dana, FO Electolux, FO Lajoux...

Aux métallos, conscients de ces nécessités, Paul Ribeiro a aussi rappelé l'importance de la formation syndicale et des stages organisés par la Fédération. Un conseil favorablement accueilli par l'assemblée, devant laquelle Bruno Raye est ensuite revenu sur les activités de l'USM, notamment les négociations et la signature de l'accord sur les minimas salariaux, afin que tous les salariés voient leur pouvoir d'achat défendu, ainsi que les négociations en cours sur la refonte de la convention collective de l'Oise et sur un accord autour de la formation professionnelle. De quoi comprendre que dans l'Oise, il faut compter avec FO !

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Bruno Raye (secrétaire), Eddie Ababsa (secrétaire adjoint), Gérard Caffiaux (trésorier), David Lacourte (trésorier adjoint) et Sandy Boucher (archiviste).

La Région Parisienne se penche sur les CHSCT

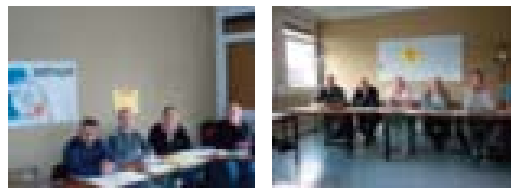
Dans le cadre de son « Plan de syndicalisation », le syndicat FO des Métallurgistes de la Région Parisienne a proposé à ses sections, le mardi 6 mai, une après-midi sensibilisation et d'information sur le rôle du CHSCT.

De nombreux responsables syndicaux s'étaient déplacés pour cette session autour du secrétaire général de la Région Parisienne Denis Bieber et du formateur fédéral Jean-François Ansel. Après un tour de table, Jean-François est intervenu sur les points essentiels du fonctionnement du CHSCT, en particulier la mise en place de l'instance afin de mettre en lumière le rôle essentiel du syndicat, et son fonctionnement en insistant particulièrement sur l'importance de coordonner le travail avec les autres instances, et plus encore avec le syndicat.

En effet, Jean-François a aussi insisté sur le rôle et la place de l'élus FO au sein du CHSCT, rappelant notamment que le mandat est lié au syndicat, et surtout « que l'on est avant tout un élu du syndicat et pas un « agent de sécurité » au service de l'employeur ». Les échanges suite à cette présentation ont été riches et nombreux. « Ce qui était aussi un des objectifs de cette session consacrée au CHSCT », a précisé Denis Bieber, ajoutant que le premier but de cette réunion était de fournir aux métallos des outils et informations pour développer la présence de notre organisation sur le plus grand nombre possible de sites. Jean-François, ayant répondu à de nom-

breuses

questions, a cependant prévenu : « Nous ne pouvons pas faire en trois heures une formation qui dure au minimum trois jours. » Si l'entreprise a l'obligation de former les élus au CHSCT, il a mis en évidence le fait que la formation syndicale est un complément nécessaire et incontournable pour permettre aux élus d'exercer au mieux leurs fonctions au CHSCT au service des salariés. Il a encouragé les membres présents à s'inscrire aux prochains stages organisés par la Fédération et à en parler dans leurs entreprises.



Endel GDF/Suez Nord toujours dans l'action



L'année 2013 aura été marquée par une intense activité en vue des élections chez Endel GDF/Suez Nord. Les efforts des métallos ont d'ailleurs été récompensés, puisqu'ils ont obtenu au CE le poste de cadre titulaire, deux postes titulaires et suppléants Etams, et un poste titulaire et suppléant ouvrier. Côté DP, la moisson a également été des meilleures, avec un poste titulaire et suppléant Etams et deux en ouvriers sur Dunkerque, deux postes titulaires et suppléants Etams et un poste en ouvrier sur Somain, le poste titulaire et suppléants et trois postes titulaires et suppléants en ouvrier sur Calais, et deux postes titulaires et suppléants pour trois postes dans le département H&L (hydraulique et lubrification), où FO est majoritaire. Pas question cependant de se reposer : « Nous allons dès à présent préparer les élections de 2016, notamment en commençant à prospecter afin de trouver des futurs candidats et de les former », a prévenu Patrick Tirlemont. Mais avant cela, il y a 2014, qui servira à préparer les élections du CHSCT pour l'établissement Nord l'année suivante, un scrutin particulièrement important pour les militants du fait de

l'importance des questions de sécurité pour notre organisation. Dans le domaine de la syndicalisation, l'équipe continue de grandir et de convaincre de nouveaux salariés de rejoindre les rangs de FO. Jean-Paul Delahaie les en a d'ailleurs félicités et a souligné la forte participation du syndicat Endel GDF/Suez Nord aux invitations de l'UL de Valenciennes et de l'USM du Nord. Il s'est également réjoui du haut niveau de motivation de l'équipe pour le développement syndical et pour suivre des formations syndicales fédérales et départementales, qui permettent aux militants d'être plus forts et plus efficaces. « C'est un bon signe pour l'avenir du syndicat et pour les résultats des prochaines échéances électorales », a-t-il déclaré. Enfin, les métallos ont remercié Michel Robert, dont le départ en retraite interviendra au 1^{er} juillet, pour son dévouement au syndicalisme réformiste et le travail fourni au service des métallos. C'est lui qui a créé le syndicat il y a plus de 20 ans chez Delatre-Levivier, en compagnie de Jean-Paul Delahaie, et n'a eu depuis de cesse de se battre pour les salariés.

Les métallos du syndicat Cofely Endel GDF/Suez Nord, société spécialisée dans la maintenance industrielle, se sont retrouvés le 14 avril pour leur assemblée générale autour de leur secrétaire Patrick Tirlemont (également délégué syndical central FO pour le groupe), et en présence du secrétaire de l'USM du Nord, Jean-Paul Delahaie, qui représentait la Fédération FO de la métallurgie.

Développement syndical chez SKF

A l'initiative de l'UL FO de Valenciennes, les métallos du Nord ont mené sous la houlette de Jean-Paul Delahaie, son secrétaire, qui est également celui de l'USM, une action de développement syndical dans le cadre de la journée de revendications et de solidarité du 1^{er} mai chez SKF, spécialiste du roulement mécanique, à Rouvignies.

Le mercredi 30 avril, les militants FO du Nord, plus particulièrement des alentours de Valenciennes, se sont donné rendez-vous devant l'entreprise SKF à Rouvignies pour distribuer aux salariés un tract les informant de l'action de notre organisation au sein de leur entreprise mais aussi au niveau départemental et national. En effet, FO vient de nommer un représentant syndical, Thomas Deruelle, dans cette entreprise et, afin de soutenir ce militant et de l'aider dans le cadre d'une action de développement syndical avant le 1^{er} mai, des tracts ont été distribués de 13h à 14 h 30 aux salariés du poste de l'après-midi et du matin. Les métallos étaient venus nombreux, notamment de Toyota, PSA, Mercedes et Alstom.

Jean-Paul Delahaie a remercié les militants pour leur engagement syndical et les a ap-



pelés à rester mobilisés pour renouveler ce type d'actions. « Continuons de nous mobiliser pour accompagner les camarades FO qui ont peu d'élus dans leur entreprise, a-t-il déclaré. Menons de nouvelles mobilisations à l'occasion de campagnes électorales pour des élections professionnelles, et aussi tout simplement pour affirmer notre présence dans les petites et moyennes entreprises ! »

Les résultats de FO lors des

Comité d'entreprise

DPT	ENTREPRISE	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
01	Nexans / Bourg-en-Bresse	274	204	93	81	0	0	30	0	0	0
01	Cofely Endel GDF SUEZ / Blyes	395	213	11	157	45	0	0	0	0	0
03	Erasteel (gpe Eramet) / Commentry	290	248	40	183	0	0	25	0	0	0
13	ADF / Vitrolles	705	430	132	118	95	0	85	0	0	0
13	Otis Région Sud Est / Meyreuil	637	400	87	89	101	102	21	0	0	0
13	Carrier SCS Profroid / Aubagne	322	278	143	0	43	32	60	0	0	0
24	ArcelorMittal ex TE Pointes / Périgueux	20	14	14	0	0	0	0	0	0	0
25	Aperam Précision / Pont-de-Roide	236	177	84	45	16	0	32	0	0	0
31	ISS Logistique et Production / Toulouse	226	163	163	0	0	0	0	0	0	0
33	First Aquitaine Industries ex Ford / Blanquefort	1264	881	94	457	24	117	127	62	0	0
33	Renault Retail Group / Pessac	64	59	41	18	0	0	0	0	0	0
36	Sicma Aéro Seat (gpe Zodiac) / Issoudin	1020	835	322	242	29	0	179	0	0	63
44	Otis Région Grand Ouest / Saint-Herblain	579	380	98	58	144	0	80	0	0	0
49	Morgan Thermal Ceramics / Thouarce	71	34	34	0	0	0	0	0	0	0
54	FVM Technologies ex Manzoni / Villiers-la-Montagne	258	160	77	39	14	0	30	0	0	0
57	Société Commerciale Citroën / Metz	77	51	51	0	0	0	0	0	0	0
57	TMD Friction (ex.Textar) / Creutzwald	196	173	35	13	0	70	0	0	55	0
59	VM Vallourec France Tuberie / Aulnoy	293	230	127	103	0	0	0	0	0	0
68	Tecta / Ottmarsheim	33	30	30	0	0	0	0	0	0	0
68	Faurecia Sielest/ Pulversheim	204	192	28	0	150	0	14	0	0	0
72	Legrand ex Inovac / Sillé-le-Guillaume	464	396	153	17	152	0	74	0	0	0
77	Indesit Company ex Merloni / Croissy-Beaubourg	228	92	81	0	11	0	0	0	0	0
77	Metin S.A / Montevrain	582	93	93	0	0	0	0	0	0	0
78	Acieries & Laminoirs Alpa (gpe Riva) / Gargenville	253	193	65	21	24	33	50	0	0	0
78	Bull SA / Clayes-sous-Bois	4427	2463	577	269	979	51	587	0	0	0
82	Guima Palfinger / Caussade	205	180	86	67	0	17	10	0	0	0
91	Toppan Photomasks France / Corbeil-Essonnes	107	89	9	0	37,8	25,2	17	0	0	0
91	SCC Citroën / Massy	83	57	27	0	0	0	0	0	0	30
92	Schneider Electric Energy / Rueil-Malmaison	200	156	33	0	0	0	123	0	0	0
94	Endel SAS / Villeneuve-le-Roi	285	153	56	78	0	0	19	0	0	0
95	BWI France / Roissy-en-France	73	62	38	24	0	0	0	0	0	0
95	ABB France / Cergy-Pontoise	34	16	16	0	0	0	0	0	0	0
97	Cofely Endel GDF SUEZ / Kourou	160	151	25	54	50	0	22	0	0	0

élections professionnelles

Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
274	203	88	84	0	0	31	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
290	241	48	166	0	0	27	0	0	0
705	430	111	132	90	0	97	0	0	0
636	344	35	93	100	88	28	0	0	0
322	275	140	0	41	38	56	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
236	177	93	44	14	0	26	0	0	0
203	146	146	0	0	0	0	0	0	0
1264	876	96	462	25	104	127	62	0	0
64	58	38	20	0	0	0	0	0	0
1020	837	295	271	26	0	182	0	0	63
579	385	109	67	139	0	70	0	0	0
71	30	30	0	0	0	0	0	0	0
258	167	77	37	14	0	39	0	0	0
77	55	55	0	0	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
313	251	140	111	0	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
204	190	30	0	149	0	11	0	0	0
464	406	168	17	152	0	69	0	0	0
228	87	72	0	15	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
253	184	47	14	35	38	50	0	0	0
1043	540	72	79	253	0	136	0	0	0
205	180	77	69	0	12	22	0	0	0
107	89	9	0	37,8	25,2	17	0	0	0
83	56	35	0	0	0	16	0	0	5
200	156	34	0	0	0	122	0	0	0
85	51	0	51	0	0	0	0	0	0
73	62	39	23	0	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.

N.C. : Non communiqué

Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie de l'année dans ce numéro. FO continue de progresser dans les entreprises grâce à l'excellent travail de terrain réalisé par les équipes syndicales et les militants. N'oubliez pas de faire parvenir à la Fédération FO de la métallurgie vos PV d'élections dans les meilleurs délais !

Récapitulatif « Vos droits » 2013-2014

Ces articles sont destinés à vous aider dans votre action syndicale quotidienne. Ils sont conçus comme des instruments simples et pratiques pour donner une information rapide aux salariés qui vous sollicitent. Pour pouvoir en tirer le meilleur parti, nous vous présentons un récapitulatif à conserver. Cela vous permettra d'archiver les articles et de les réutiliser plus facilement. Ces documents sont également accessibles sur notre site Internet www.fo-metaux.com (rubrique « Vos droits Travail Conso »). Bonne lecture !

Apprentis	Les apprentis : des droits à part entière !	Février 2013	n° 516
Chômage partiel	L'activité partielle	Septembre 2013	n° 522
Comité d'entreprise	La disparition du comité d'entreprise	Mars 2013	n° 517
	Le président du CE	Janvier 2014	n° 526
	Consultation du CE : les nouveaux délais	Avril 2014	N°529
	Comité d'entreprise : faites vos comptes !	Mai 2014	n° 530
Contrat de génération	Les contrats de génération	Mai 2013	n° 519
Délais de prescription	Attention à la prescription !	Octobre 2013	n° 523
Délégation unique du personnel	La DUP	Juillet-août 2013	n° 521
Elections	Visite guidée au pays du vote électronique	Février 2014	n° 527
Evaluation des salariés	Entretiens d'évaluation : quelles sont les limites ?	Juin 2013	n° 520
Internet	Le salarié et la Toile	Novembre 2013	n° 524
Repas	On passe à table ?	Avril 2013	n° 518
Représentants salariés au conseil d'administration	Administrateurs salariés : quelles sont les nouveautés ?	Décembre 2013	n° 525
Travail à temps partiel	Temps partiel : nouvelle donne	Mars 2014	n° 528

La mobilité volontaire sécurisée

La loi de sécurisation de l'emploi a instauré deux dispositifs de mobilité : la mobilité interne (voir Fiche n°2 : « La mobilité dans l'entreprise » sur www.fo-metall.org) et la mobilité volontaire sécurisée (C.trav. L 1222-12 à -16). Cette dernière permet au salarié, en accord avec son employeur (l'entreprise d'origine), d'exercer une activité dans une autre entreprise (l'entreprise d'accueil), son contrat de travail étant suspendu. Cette nouvelle mesure peut permettre aux salariés qui souhaitent changer d'emploi de le faire sans prendre un congé sans solde ou un congé sabbatique. Elle peut aussi lui permettre de développer ses compétences ou de diversifier son expérience et son parcours professionnel. Le dispositif est applicable depuis le 18 juin 2013.

Quel salarié peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de la mobilité volontaire sécurisée, il faut remplir deux conditions : avoir **plus de 24 mois d'ancienneté** (consécutifs ou non) et travailler dans une **entreprise ou un groupe d'entreprises de plus de 300 salariés**. Il faut entendre par « groupe d'entreprises » un groupe dont le siège social de l'entreprise dominante est situé sur le territoire français. Rien ne précise cependant à quelle date doivent être appréciées ces deux conditions. Si on se reporte aux dispositions applicables au congé sabbatique, il s'agit de la date de départ en congé.

Comment le salarié fait-il sa demande ?

Aucun formalisme n'est prévu par la loi. Il est seulement dit que le salarié doit obtenir **l'accord** de son employeur. Il est donc recommandé que le salarié présente une demande écrite, comportant toutes les informations utiles, envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception, ou remise en mains propres contre décharge.

L'employeur peut-il refuser la demande ?

L'employeur peut soit accepter, soit refuser la demande, sans avoir à fournir de justification. Aucun délai légal de réponse n'est prévu. Cependant, **après deux refus consécutifs**, le salarié est en droit d'accéder à un CIF (congé individuel de formation), même s'il ne remplit pas les conditions requises (ancienneté et nombre de salariés simultanément absents). L'employeur peut tout de même refuser l'accès au CIF si l'absence du salarié peut avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la marche de l'entreprise. Si l'employeur accepte la demande, aucun délai de rétractation n'est prévu dans la loi.

Attention : même si le salarié obtient l'autorisation d'absence de son employeur au titre du CIF, cela ne

veut pas dire qu'il bénéficie automatiquement du financement de sa formation par le FONGECIF !

Est-ce qu'il faut conclure un accord pour matérialiser la mobilité ?

En cas d'accord de l'employeur, un **avenant** au contrat de travail doit être signé. Il doit déterminer l'objet, la durée, la date de prise d'effet, le terme de la période de mobilité (aucune durée minimale ou maximale n'est prévue par la loi), le délai dans lequel le salarié informe par écrit son employeur d'origine de son choix éventuel de ne pas réintégrer l'entreprise et les situations et modalités d'un retour anticipé du salarié.

Quel est le statut du salarié pendant la période de mobilité ?

Rien n'est dit sur les relations entre le salarié et son entreprise d'accueil. Le contrat de travail avec l'entreprise d'origine est suspendu. Le salarié ne perçoit donc plus aucune rémunération de l'employeur et n'acquiert ni ancienneté ni congés payés pendant son absence, sauf si précisé différemment dans l'avenant. Attention, le salarié est toujours tenu d'une obligation de loyauté, de discrétion et non-concurrence à l'égard de son employeur d'origine. Concernant les élections professionnelles, il est toujours comptabilisé dans l'effectif de l'entreprise d'origine, reste électeur mais n'est plus éligible.

Et dans l'entreprise d'accueil, comment cela se passe ?

Malheureusement, la loi n'aborde pas la question de la nature du contrat avec l'entreprise d'accueil. Il pourra alors prendre la forme d'un CDI, d'un CDD, pourra être à temps complet ou partiel... Le salarié, comme tout salarié de l'entreprise, devra se conformer aux règles internes de l'entreprise et exécuter de bonne foi son contrat de travail. Même si rien ne l'y oblige, il est recommandé au salarié d'être trans-

parent auprès de son nouvel employeur sur sa période de mobilité externe, au nom de son obligation de bonne foi et de loyauté.

Que se passe-t-il au terme de la période de mobilité ?

Deux situations sont possibles :

■ soit le salarié revient dans l'entreprise au terme de la période de mobilité convenue. Au retour dans l'entreprise, le salarié retrouve de plein droit son précédent emploi ou un emploi similaire, assorti d'une qualification et d'une rémunération au moins équivalente ainsi que du maintien à titre personnel de sa classification. Normalement, le retour doit se faire dans un délai raisonnable, et dans tous les cas, le **retour anticipé** reste possible à tous moments, avec **l'accord de l'employeur**.

Remarque : Le retour anticipé restant partiellement à l'accord de l'employeur, en cas de refus et si son contrat avec l'entreprise d'accueil est rompu, le salarié peut potentiellement se retrouver sans droits, sans statut et sans ressource. Le salarié pourra être pris en charge par l'assurance chômage, sous certaines conditions (perte involontaire d'emploi, durée minimale d'affiliation,...).

■ soit le salarié ne revient pas dans l'entreprise : il doit alors en informer son employeur, dans le **délai prévu** par l'avenant à son contrat de travail. Cette rupture constitue alors une démission qui n'est soumise à aucun préavis autre que celui qui peut être prévu dans l'avenant. Si le salarié touchait le chômage au préalable, cette démission constituera une cause de cessation de versement des allocations. Il se peut aussi que l'employeur décide de licencier le salarié. Cela est possible s'il justifie sa décision par un motif réel et sérieux, et s'il respecte la procédure prévue.

Le comité d'entreprise doit-il être informé des demandes de mobilité extérieure ?

En effet, l'employeur doit communiquer chaque semestre au CE la liste des demandes de période de mobilité volontaire sécurisée, avec indication de la suite qui a été donnée aux différentes demandes.

Remarque : Pour FO, il ne s'agit pas d'un nouveau droit, puisque l'employeur doit donner son accord. Il faut rester prudent car les entreprises peuvent l'utiliser comme un outil de flexibilité pour gérer temporairement leurs sureffectifs ou faire face à une baisse d'activité.

Des métaux et des mots

Tous les mois,
FO Métaux vous
propose mots croisés
et sudoku, ainsi qu'un
peu de culture,
syndicale bien sûr,
autour d'un mot
chargé d'histoire
et que les métallos
connaissent bien.

Solution du n° 530

3	1	9	2	6	7	8	5	4
5	2	7	3	4	8	1	9	6
4	6	8	9	1	5	7	2	3
9	7	2	1	5	3	4	6	8
1	8	5	6	2	4	3	7	9
6	4	3	8	7	9	2	1	5
8	5	4	7	9	1	6	3	2
7	9	6	4	3	2	5	8	1
2	3	1	5	8	6	9	4	7

Sudoku

	3			4	1		6	
	9	1						
			3	9			4	1
	6	9						
1	8						2	3
						7	8	
6	7			2	5			
						8	5	
	1		9	6			3	

Mots croisés n° 531

A. Peut être cultivée, surtout si elle est bornée. B. Faire en sorte qu'un arrêt ne soit pas facultatif. C. Plier sans faire un pli. D. Marque une volonté précoce. Offre des biens qui peuvent finir par faire du mal. Note. E. Morceau de gigot. Chaleur animale. S'entend rarement à la mairie. F. Lièrent une évolution à une valeur de référence. G. Paradis. Personnel. H. Deux lettres pour vingt-huit membres. Y descend par exemple celui qui a été descendu. I. Certain. C'est parfois avoir un coût qui assomme. J. Entre les imparfaits et les plus que parfaits.

Verticalement

1. Fait donc le vide autour d'elle partout où elle trempe. 2. Un pape qui avait ses têtes de Turcs. 3. Il racontait des histoires extraordinaires. Préposition. Initiales à ras du sol. 4. Quittent leur mère. 5. Ils sont toujours en campagne. En ovale. 6. Ô combien de marins ! Celui de mer ne vaut pas mieux que celui de chien. 7. De feu. Le lapin l'a dans le dos. 8. Dans la cuisine. Négation. Une chevalière sans rapport avec la bijouterie. 9. Voyelles. S'élevait. 10. Aux premières, ils frappent plus que trois coups.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du n° 530

C	O	M	P	T	A	B	L	E	S
R	U	D	E	R	A	T	I	O	N
I	R	R	I	E	N	O			
N	A	R	C	E	I	N	E	B	
O	G	R	E	S		S	O	I	
L	A	P	U	U	U	N			
I	N	S	T	A	B	L	E	A	
N	H	E	U	R	T	O	I	R	
E	M	O	U	D	R	C	D		
S	U	P	R	E	M	A	T	I	E

Le mot du mois : Impôt

Doublement d'actualité, parce que la période de déclaration des revenus vient de s'achever et parce que le gouvernement annonce leur baisse pour certains contribuables (ceux qui le devenaient pour la première fois sans que leurs revenus aient augmenté), l'impôt est si présent dans notre quotidien qu'on en finit par oublier son évidente étymologie : il s'appelle ainsi parce qu'on vous l'impose. Attesté dans la langue française en 1399, *l'impost*, selon sa première orthographe dont témoigne l'accent circonflexe d'aujourd'hui, est en effet un dérivé du latin *impositum*, participe passé du verbe *imponere*, poser (sur), mais aussi imposer. On ne saurait mieux dire que l'impôt ne vous laisse pas le choix.

Faut-il y voir un symbole, assurément fâcheux ? *Imponere* a pris aussi le sens de « tromper », et se retrouve avec cette notion dans le bas latin *impostor*, qui a donné « imposteur » et « imposture ». Est-ce qu'imposer c'est tromper ? La question ne semble pas avoir été posée lors d'un *talkshow*.

L'imagination des États impécunieux a toujours été si fertile que le mot s'emploie plus volontiers au pluriel : *l'impôt* reste un concept de la théorie économique, mais les *impôts* sont ceux que l'on acquitte. Ou que l'on acquittait : ceux de l'ancien régime, par exemple, avaient des noms chantants qui feraient presque regretter la monarchie, comme la dîme, la taille ou la gabelle. À l'occasion, on en a connu aussi sur les portes et fenêtres ou sur les chiens.

Aujourd'hui encore, on dit plutôt payer ses *impôts*, même si alors on a surtout en tête l'IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques), qui en France ne représente pourtant que la quatrième recette fiscale. Pour se remémorer les autres, on se reportera à la longue litanie qui fait toujours référence : « Rap tout », cette chanson des Inconnus qui date de 1991, mais dont l'actualité ne s'est jamais démentie.

Solides & solidaires



SANTÉ - PRÉVOYANCE - AUTONOMIE

La protection sociale au service de tous, partout.

Autour de Mutex, interlocuteur unique, les six principales mutuelles interprofessionnelles adhérentes à la Mutualité française ont choisi de renforcer leur action respective en formant un pôle majeur de protection sociale complémentaire : Mutex - l'alliance mutualiste. Grâce à la coordination performante de leurs métiers, les membres de Mutex - l'alliance mutualiste déploient, sur tout le territoire, une offre globale en santé, prévoyance, autonomie dédiée aux branches professionnelles, entreprises et partenaires sociaux.

Un pôle coordonné au service de tous

- L'accompagnement des négociateurs dans la mise en œuvre des régimes

Mutex - l'alliance mutualiste met son expertise - conseils, formations, services en ligne - à disposition des partenaires sociaux qui mettent en place des régimes collectifs de protection sociale complémentaire.

- La proximité grâce à une implantation territoriale complète

700 agences, 1500 interlocuteurs dédiés interviennent sur l'ensemble du territoire. Des établissements sanitaires et sociaux rendent les soins accessibles pour tous.

- La maîtrise des coûts assurée par un maillage optimal

La densité du réseau, les accords passés avec de nombreux professionnels de santé garantissent la maîtrise globale des coûts et réduisent le reste à charge.

Nous organisons une relation de proximité auprès de tous, sans discrimination, dans un esprit solidaire, non lucratif.

Des engagements communs autour de valeurs partagées

- L'exigence de qualité partout et pour tous

Les acteurs de Mutex - l'alliance mutualiste partagent l'exigence d'un niveau de service irréprochable : chacun bénéficie de la même qualité dans l'accès aux soins.

- La solidarité en œuvre autour de l'action sociale

Solidaire, Mutex - l'alliance mutualiste agit en faveur des plus fragiles et les accompagne dans les périodes difficiles. Prestations financières, services d'aides à la personne complètent un dispositif d'écoute et de soutien.

- La politique de prévention pour faciliter le quotidien

Parce que chacun doit vivre en bonne santé tout au long de sa vie, Mutex - l'alliance mutualiste mobilise son solide réseau d'experts et de professionnels autour d'actions de prévention menées auprès des particuliers, entreprises et branches professionnelles.

Pour nous contacter :
collectif@mutex.fr
www.mutex.fr





La dépendance ?
En cotisant, j'ai des
services pour moi et mes
parents dépendants.

Et demain, une rente
pour moi.



Parfois je me dis :
et si je disparaissais ? Qui
s'occupera des enfants ?
De leurs études ?

... cotiser pour protéger
mes enfants, c'est vital !

**Unis par des garanties
qui assurent l'avenir**

**Veuvage, orphelinage, handicap, dépendance,
lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

Face à ces risques, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 6 000 000 salariés et 1 300 000 entreprises.



www.ocirp.fr



OCIRP
unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC - RÉUNICA, **les organismes de prévoyance** AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - GNP (Union d'institutions de prévoyance) - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** UNPMF - UNIMI - IDENTITES MUTUELLES - PREVAAL. (Liste juin 2013)